



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 54836

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville sur la qualification des associations, à organiser des séjours de vacances pour les familles des quartiers. En effet, il convient de reconnaître qu'une aptitude acquise dans cette organisation des congés familiaux, est absolument nécessaire pour éviter toute dérive ou risques d'accident. Il serait donc indispensable de vérifier cette aptitude, mais aussi la nécessité de réclamer une stricte neutralité de ces organisations. Il lui cite notamment l'exemple rapporté dans les éditions régionales du journal *Le Parisien*, en date 28 juin 2009, de l'association AC-le-feu, qui aurait bénéficié de subventions pour l'organisation de vacances pour 18 familles. Le montant du projet est, semble-t-il, de 50 000 euros, donc non négligeable, pour un nombre réduit de familles. Il pose également un réel problème de compétences et de qualification pour mener à bien une telle action. De plus, la présence d'élus locaux à la tête de cette association, dans la ville même où ces familles sont choisies, peut présenter une véritable question juridique. Une certaine confusion des genres peut donc être déplorée, parallèlement à l'absence de professionnalisme d'une association plutôt spécialisée dans la manifestation revendicative, que dans l'organisation touristique. Il lui demande donc si elle compte suivre ce dossier, et donner toutes les directives aux services de la jeunesse et des sports pour éviter toutes éventuelles dérives.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54836

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Politique de la ville

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 juillet 2009, page 6991

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)